

José Manuel Barroso
Président de la Commission européenne

07-07-2005

Bruxelles, le
BARROSO (2005) A/2718
BARROSO (2005) D/ 1423

Monsieur le Président,

Votre lettre du 28 avril m'est bien parvenue et je vous en remercie.

Numériser le patrimoine culturel des Européens et le rendre accessible en ligne aux citoyens sont des enjeux essentiels pour l'édification d'une économie et d'une société de la connaissance. Comme vous le soulignez, nos bibliothèques et nos archives contiennent la mémoire de nos cultures européennes et de nos sociétés. La numérisation de leurs collections – manuscrits, livres, images et sons – constitue un défi culturel et économique auquel il serait bon que l'Europe réponde de manière concertée. Je salue donc l'initiative d'unir les efforts, de rassembler les initiatives pour la numérisation des contenus des bibliothèques et archives européennes et pour les exploiter en réseau, formant ainsi une bibliothèque numérique européenne.

Comme j'ai eu l'occasion de le rappeler lors des Rencontres de Paris pour l'Europe de la culture, le principe de subsidiarité doit être respecté. Ce sont donc les Etats membres qui sont responsables au premier chef de leurs politiques culturelles. Le rôle du secteur privé doit aussi être reconnu dans ce domaine et la récente initiative d'une entreprise du monde de l'Internet nous indique le potentiel économique que représente l'exploitation de contenus numérisés.

L'évidence des opportunités économiques et culturelles, ainsi que des défis posés, en termes de normes, d'outils de recherche, d'identification et de rémunération des ayants droits, par la numérisation a déjà amené les Etats membres et la Commission à lancer des initiatives qui visent à améliorer la présence du patrimoine culturel européen en ligne. Le niveau communautaire a notamment soutenu des mécanismes de co-ordination pour mieux valoriser les initiatives nationales de numérisation. En outre, des projets de recherche co-financés par la Commission européenne soutiennent l'utilisation des nouvelles technologies pour faciliter l'accès au contenu culturel, qu'il soit sous forme de texte, d'image ou de son. Les fonds consacrés à cette problématique vont être augmentés de manière substantielle pour les prochaines années, suite à la proposition de la Commission concernant les nouvelles perspectives financières.

.../...

S.E.

Monsieur Jacques CHIRAC
Président de la République française

Conscient de l'importance de ce sujet, j'ai demandé à Viviane Reding, membre de la Commission en charge de la Société de l'Information et des Médias, de préparer dans le meilleurs délais, en concertation avec Ján Figel, membre de la Commission en charge de la Culture, une Communication portant sur les enjeux et sur les obstacles liés à l'exploitation des collections numérisées des bibliothèques et des archives dans l'Union européenne. Cette Communication aura pour objectif de donner une nouvelle impulsion permettant de renforcer la coopération entre les institutions culturelles dans les Etats membres, de stimuler les partenariats public – privé, d'accélérer l'adoption des normes communes nécessaires au fonctionnement de bibliothèques et archives en ligne multilingues, et plus généralement de faire avancer la recherche nécessaire dans ce domaine. Enfin, cette Communication servira de base pour lancer un débat au Conseil et avec toutes les parties concernées.

Je compte sur votre appui et sur celui des Chefs de gouvernement co-signataires pour me soutenir dans cette approche de sauvegarde et de mise en valeur de notre patrimoine reflète de notre diversité culturelle.

Veillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma haute considération.

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line on the left and a long, sweeping horizontal line that curves upwards at the end.

José Manuel BARROSO